

Notre politique d'adoption

La SCPA de Carcassonne est une association autonome gérée par un conseil d'administration qui définit librement sa politique d'adoption. **Nos animaux seront placés dans des familles qui partagent notre vision de l'animal de compagnie.**

L'adoption doit être un acte réfléchi et l'adoptant doit avoir préalablement pris conscience des responsabilités qu'implique un animal.

Toute la famille est concernée par l'adoption d'un animal, il ne doit pas être une gêne ou mal accepté par l'un de ses membres. Discutez-en entre vous avant de prendre votre décision.

L'adoption d'un animal vous implique dans le temps. Vous vous engagez à subvenir à ses besoins toute sa vie.

La personne qui adopte l'animal est celle qui l'accueille au sein de son foyer et va s'en occuper. N'offrez jamais un animal qui peut devenir à son détriment un cadeau « empoisonné » quand la personne n'a pas été concertée. Venez avec la personne concernée si vous avez cette intention.

Nos animaux de compagnie sont destinés à devenir des membres à part entière d'une famille et à partager la vie de leurs adoptants. En adoptant à la SCPA, vous vous engagez à respecter notre éthique, nous ne vous demandons pas de partager vos lits (chacun reste maître des autorisations qu'il va donner au sein du domicile) mais de partager la chaleur de votre foyer en passant le plus de temps avec eux.

- Nos chiens ne sont pas des chiens de chenil, disponibles uniquement pour la chasse.
- Nos chiens ne sont pas des chiens de jardin, même avec un hectare et une niche.
- Nos chiens ne sont pas des gardiens d'entrepôt
- Nos chiens ne sont pas des agents de sécurité
- Nos chats ne sont pas faits pour dératiser votre maison
- Nos chats ne sont pas des peluches, ils ont des griffes et peuvent vouloir les faire sur vos meubles

Notre but est de placer nos animaux dans les meilleures conditions et, de ce fait, nous vous transmettons toutes les informations que nous avons en notre possession concernant l'animal. En échange, le questionnaire d'adoption doit être dûment rempli pour nous permettre de cibler au mieux le futur environnement de l'animal. Nous nous réservons le droit de refuser une adoption pour le bien de l'animal.

Les maîtres mots sont le temps et l'investissement que vous consacrerez à votre animal pour qu'il s'adapte à son nouvel environnement.

Nos animaux ne demandent qu'à devenir les fidèles compagnons de votre famille, à vous de tout mettre en œuvre pour qu'ils le deviennent en partageant des moments privilégiés tels que des balades, des jeux et des apprentissages ludiques... Un animal souffre du manque d'interactions ne l'oubliez pas, il n'est pas fait pour vivre seul et isolé.

Nous vous confions cet animal dont nous avons pris soin et vous avez désormais la responsabilité de vous en occuper et de satisfaire ses besoins, sachez vous montrer digne de la confiance qu'il vous donne et la nôtre. En cas de questions concernant le comportement de l'animal, le refuge reste à votre disposition pour vous aider et vous accompagner. Merci !

Le président de la SCPA
Renaud Fabart